© Drogues Info Service - 16 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Désespérée

Par Profil supprimé Postée le 26/10/2011 14:07

Bonjour,
Je ne sais plus quoi faire! Mon père boit autant que je le connaisse. Petite, je n'avais pas conscience de cela et ça m'apparaissait plutôt "rigolo". Maintenant je me rend compte que sa dépendance à l'alcool a pu nous mettre en situation de danger. Mon père s'est mis à boire de plus en plus lorsqu'il a été licencié pour la première fois. Depuis ce jour, nous (ces 3 enfants) avons connu divers difficultés: dépressions, cannabis, délinquance... Nous avons conscience de la situation. Plusieurs fois, j'ai tenté (je suis l'aînée), de raisonner mon père, en lui parlant et en lui écrivant des mails (je n'habite plus avec lui depuis 6 ans). Il a réagit en arrêtant pendant quelques mois (mais je ne suis pas sûre que cela ait été effectif). Depuis ces années, il a beaucoup changé. Il s'est mis à être violent dans ces propos alors qu'il ne l'avait jamais été avant. Il est devenu raciste, intolérant, sourd à nos points de vue... Devant le reste de notre famille (grands-parents, oncles et tantes, cousins...), nous faisons semblant. Eux s'inquiètent quand même car je me permet d'en parler, et il ne sont pas dupes de son comportement. Sa dépendance ne semble pas affecté son travail (il est cadre technique), bien qu'il boive seul en rentrant chez lui le midi. Dernièrement, il s'est mis à être violent avec mon petit frère (20 ans, vit toujours chez mes parents, en difficulté d'insertion professionnelle car 0 diplômes). Alors qu'ils avaient tous les deux beaucoup bu, il se sont disputé et mon père a tenté d'étrangler mon frère sous les yeux de ma mère qui leur a supplié d'arrêter. Ma mère, après lui avoir signifié sa lassitude, s'est résigné "J'ai choisi, j'assume, je reste". Il est important de notifier que mon père semble éprouver une haine féroce face au "champ médical". Il refuse tout vaccin, dépistage. Pour lui, les psys sont "dangeureux" et "piquent le pognon des gens". Par exemple, il a refusé d'en rencontrer un alors qu'on l'avait invité à s'y rendre dans le cadre du traitement de la dépression de ma soeur. Lorsque j'évoque la possibilité pour lui de se faire soigner, il répond "Pour quoi faire??", bien qu'il ait déjà reconnu avoir un problème avec l'alcool. J'ai bien conscience que les problèmes de ma famille vont au delà du souci de l'alcool. Je ne sais plus comment faire face. A chaque fois que je vois ma famille, je repart triste et en colère. Il est rare de voir mon père "clair". De plus, je culpabilise de boire avec mon père car il m'a transmis sa passion pour le vin. (Mais il boit du Whisky en apéro, et l'apéro, c'est tout le temps!!). Ce dernier week-end, voir ma famille m'a rendu malade. Je suis si tiraillée... Tiraillée entre l'amour que je porte à chacun d'entre eux, et la nécessité de me protèger contre le mal que me fait mon père. Des fois, je me dis qu'il faudrait que je ne les vois plus. Mais je ne veux pas lui faire de chantage affectif. Il me fait de la peine. Je me sens si impuissante de ne rien pouvoir faire pour lui. Si en colère car il est incapable de comprendre le mal qu'il fait autour de lui. Le fait qu'il ait été violent me pose désormais la question du danger pour ma mère et mon frère (ne pas dénoncer, est-ce être coupable??). J'ai été consulter mon médecin traitant qui m'a scandaleusement répondu "les tarés ça existent, finissez vos études et coupez les ponts". Par manque d'argent je ne peux me premettre de consulter un psychologue.
QUE DOIS-JE FAIRE???? pour lui, pour eux, pour moi???

Mise en ligne le 27/10/2011

Bonjour,

Comme vous le soulignez judicieusement, les problèmes que vous évoquez dans votre famille vont bien "au delà du souci de l'alcool" de votre père. Il serait intéressant que toute la famille s'interroge sur l'ensemble des difficultés rencontrées afin que chacun de vous puisse envisager de se faire aider de la façon la plus appropriée.

Vous arrivez à mettre des mots sur le malaise que vous éprouvez: tristesse, colère, culpabilité, impuissance... Ce sont des sentiments lourds à assumer, à supporter, et d'autant plus quans ils perdurent depuis des années. Votre idée et même votre envie d'aller en parler à un psychologue paraît tout à fait opportune mais cela a effectivement un coût dans le cadre de consultations libérales. Vous avez néanmoins la possibilité de bénéficier d'un soutien psychologique gratuit, en tant que personne proche d'un usager d'alcool, dans un lieu de consultations spécialisées en addictologie (CSAPA). Au delà de la prise en charge des usagers, un accueil et un accompagnement, des conseils, sont possibles pour tous les proches souffrant de la situation, sous forme de consultations gratuites et confidentielles. C'est une possibilité qui s'offre donc également à votre mère, votre soeur et votre frère, s'ils le souhaitent, et ce indépendamment de votre père. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'un CSAPA proche de chez vous.

Concernant votre père, ni vous ni personne d'ailleurs n'avez la possibilité de le contraindre à quoi que ce soit pour des soins en alcoologie, il est impératif qu'il soit volontaire. Pour reprendre vos termes, la haine féroce de votre père face au champ médical a sans doute des explications qui lui sont propres et ses représentations semblent très fortes. D'aprés ce que vous dites, il reconnait ses difficultés avec l'alcool mais ne voit à priori pas l'intérêt qu'il aurait à se faire aider. Peut être serait il interessant que quelqu'un précise avec lui l'idée qu'il se fait de l'aide, car cette dernière peut prendre de multiples formes, auxquelles il n'a pas forcément pensé de manière exhaustive.

Nous souhaitions revenir sur la question de la violence de votre père qui, à juste titre vous inquiète beaucoup. C'est certainement quelque chose que vous savez déjà mais qu'il nous semble utile de rappeler : quel que soit le contexte dans lequel ça arrive, le recours à la violence n'est pas à tolérer. Les personnes subissant ces violences ont non seulement la possibilité de faire le choix de s'en protéger en s'éloignant, mais aussi, sur le moment, la possibilité de faire intervenir les forces de l'ordre, puis de déposer une plainte ou une main courante. C'est un choix extrêmement dur à faire vis à vis d'un être cher mais c'est aussi une manière de lui signifier qu'il est allé trop loin. Peut-être pourriez vous en parler avec votre mère et votre frère de manière à anticiper un éventuel autre passage à l'acte. C'est un sujet que vous pourrez également aborder dans le cadre des consultations en centre d'addictologie.

Si vous souhaitez, ainsi que vos proches, aborder plus avant cette situation complexe et douloureuse qui vous préoccupe dans votre famille, vous pouvez nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h).

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :